

Approuvé à la séance du

Présent(e)s : B. Ben Moussa, M. Bénard, S. Bertrand, N. Caris, D. Cedeno, I. Chatel, H. Duflo, S. Fleixas, C. Garnier, P. Joignant, P. Maréchal, A. Millet, C. Morel, A. Quartier, A. Roge-Picard, B. Sadeg, S. Zlitni

Représenté(e)s : S. Chimi, K. Delforge, F. Guégot, J. Le Breton, F. Lecroq

Absent(e)s : R. Costa-Drolon, J. Daufresne, O. Delaunay, L. Ferte, B-M. Hedin, I. Kouam, P. Le Bossenec, J. Leray, L. Martinet, G. Texier, V. Vauchel

Invité(e)s : I. Delacour-Baudry, S. Lauwick, B. Marchandise-Ruiz, A. Motte, P. Seeleuthner

Ordre du jour

- 1- Informations du directeur
- 2- Effectifs de l'IUT
- 3- Démarche qualité : validation des indicateurs
- 4- Présentation du budget de l'IUT
- 5- Présentation des postes obtenus
- 6- Bilan d'activité : direction
- 7- Le point sur les évolutions du DUT en 3 ans
- 8- Point sur ParcoursSup
- 9- Questions diverses

Secrétaire de séance : Bruno Sadeg

1 - Informations du directeur

Le point sur le nouveau campus

Rappel : Le projet de la descente des l'IUT sur le campus en face de Frissard.

Remarque : seul projet de campus en construction en centre ville dans le pays.

Les travaux préliminaires ont commencé.

Aucune information concernant le calendrier.

Rencontre prévue en janvier avec le 1^{er} ministre pour la redirection de financements vers ce projet. Dans ce cas on pourrait avoir un nouvel IUT dans 4/5 ans. Sinon il faudra attendre 7 ans.

Les réunions avec la CODAH ont déjà lieu. Les choses s'accélèrent.

→ Il est donc planifié 2 réunions d'information (site Frissard, site Caucriauville) avec le personnel de l'IUT pour faire état de la demande Région+ CODAH et de l'accélération du projet.

3 structures travaillent :

Le Copil (la Région, le rectorat, président ULHN, directeur IUT, CODAH,)

Le comité technique : chefs de service et chefs de département

Le comité des utilisateurs : 1 personne par dépt et 1 administrateur (Mme Panchou).

Les questions doivent être posées en ce moment. On peut changer des choses en phase d'études mais jamais après.

Le directeur a déjà signalé l'existence du projet du DUT en 3 ans aux financeurs.

2. Effectifs de l'IUT

Voir documents distribués par le bureau Formations : tableaux comparatifs entre l'année 2016 et l'année

tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

Place Robert Schuman

BP 4006

76610 Le Havre

www.univ-lehavre.fr



Constats :

- Une nette augmentation des effectifs totaux en 2017 par rapport à 2016, notamment en 2ème année de DUT.
- Des chiffres susceptibles de changer pour les LP avec les AFPI d'Evreux et d'Amiens: les effectifs seront connus plus tard car certaines inscriptions n'arrivent que maintenant et les signatures de contrats d'alternance sont tardives
- Nous avançons régulièrement dans la mise en alternance des DUT.

Le directeur signale qu'il continue encore à accepter de signer des contrats, notamment d'apprentissage. L'augmentation des effectifs se fait alors que l'IUT a 21 postes d'enseignants gelés.

Pas de commentaires, ni de questions.

Le directeur remercie pour le travail fait par le service Formations.

3 - Présentation des indicateurs qualité.

Une dizaine d'indicateurs de qualité ont été définis par le conseil de direction et déjà présentés au CA. Ces indicateurs sont pertinents pour les chefs de départements.

1. le nombre de places en 1ère année de DUT,
2. le nombre de places en 2ème année,
3. le nombre d'inscrits en 1ère et 2ème année,
4. le nombre de groupes,
5. le taux de bacheliers technologiques inscrits en 1^{ère} année,
6. le taux de réussite,
7. le taux de couverture du Programme Pédagogique National en nombre d'heures/étudiant,
8. le taux d'encadrement en heures effectuées,
9. le pourcentage d'heures effectuées par des vacataires professionnels,
10. le nombre d'heures en formation continue,
11. des indicateurs relatifs aux RI (relations internationales) : mobilité entrante et sortante.

Tous ces indicateurs sont calculés par département.

Remarque : les nombres d'inscrits en S1 sont calculés au moment du jury de S1.

Le calcul de la couverture du PPN se fait en encadrement relatif, c-à-d par rapport aux heures réellement effectuées (et non sur la maquette).

Remarque d'un administrateur : Il faudrait considérer les enseignants de lycée comme des professionnels vacataires.

Réponse d'un autre administrateur : les enseignants de lycée sont des vacataires, mais ne sont pas de « vrais » professionnels, au sens du PPN.

La présidente fait remarquer qu'il est important de mettre en place des indicateurs, mais surtout de les faire évoluer par la suite. Voir l'évolution d'année en année.

Le directeur insiste sur la notion d'indicateur, en général : il précise que ce qui est important pour un indicateur c'est son évolution d'une année sur l'autre.

La Présidente fait remarquer qu'il y a bien le taux de réussite comme indicateur, mais pas le taux d'insertion.

Réponse du directeur : le taux d'insertion est intéressant mais on ne peut que le constater : on n'a peu de possibilité d'action sauf s'il prenait des valeurs extrêmes (0 % ou 100 % d'insérés)

La Présidente soumet les indicateurs au vote du CA :

Nombre de votants : 23

OUI : 18

NON : 0

Abstentions : 5

4 - Le budget de l'IUT : documents remis aux administrateurs tableaux comparatifs 2016 et 2107

Présentation des recettes

- La masse salariale est en légère baisse.

tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

Place Robert Schuman

BP 4006

76610 Le Havre

www.univ-lehavre.fr

- On constate une baisse de la Taxe d'apprentissage : - 40000 euros. Les entreprises réorientent le versement de la TA vers les CFA plutôt que vers les composantes. Il y a un risque de voir cette baisse continuer. Une constatation rassurante : nous bénéficions largement des financements du CFA et le nombre de départements éligibles augmente avec la mise en alternance des DUT.
- Pas de changement dans la DGF
- Prestations de service : la refacturation des consommables de la tour logement à la Région est enfin possible de façon précise.
- Augmentation de l'apprentissage. FCA stable.

L'adaptation possible : limiter la maintenance sans jamais remettre en cause la sécurité ou la qualité de vie dans la composante.

En cours d'année, une renégociation avec l'université sur l'investissement est en général possible.

Le directeur le répète : la difficulté de l'IUT n'est pas sur le budget mais sur les postes

5 . Les postes au recrutement 2018

Enseignants :

3 postes obtenus sur nos demandes :

PRAG lettres pour Hygiène, sécurité, environnement

MCF 71^{ème} infocom pour Information communication

MCF 63^{ème} pour Génie électrique et informatique industrielle

Le poste de MCF pour Gestion logistique et transport, qui était notre priorité, n'a pas été obtenu.

Mais le titulaire du poste actuel part à la retraite en fin d'année. On fera la demande l'an prochain. Le

directeur propose de rechercher un contractuel pour soutenir le département GLT qui s'investit beaucoup notamment dans l'apprentissage, recrute beaucoup d'étudiants et a une vraie visibilité nationale.

L'an dernier, certains postes obtenus correspondaient à la promotion de certains collègues enseignants chercheurs. Cette année certains postes obtenus viennent compléter ces services.

BIATSS :

1 ASI pour GMP (tuilage avec le détenteur du poste actuel)

1 technicien pour le CREA V

1 personne Cat C pour l'entretien.

6 - Le bilan du directeur :

Rappel de l'organisation de la direction à 4 têtes.

La mission du directeur = engagement social et sociétal de l'IUT

- Travail à la direction mais aussi collaboration avec les départements et les étudiants.
- Les RI : l'atout majeur de l'IUT du Havre au niveau local et national. La particularité des RI à l'IUT du Havre est de ne pas se limiter à l'Anglais et les pays anglophones mais aussi Espagnol, Allemand, pays asiatiques etc. L'internationalisation de nos formations est un atout. Le colloque RI pour les 50 ans de l'IUT les 6,7 et 8 décembre 2017 a eu un grand succès.
- Qualité et évaluation : les progrès restent à faire sur l'évaluation des formations par les étudiants. Il faut aussi travailler au développement de l'engagement des étudiants dans les instances de l'IUT. Majoritairement, à la question « Connaissez-vous le CA et le conseil de département ? les étudiants répondent non.
- Lien avec les entreprises : création d'un club d'entreprise. Newsletters.

L'activité du directeur :

- Le chantier sur la descente de l'IUT.
- La gestion du personnel après les chefs de service et les chefs de département, y compris les problèmes de santé au travail). Les formations du personnel autour des procédures.
- La mise en place des formations en alternance : GMP et GLT qui ont répondu à l'appel d'offre de la région. Ces formations en alternance ne s'ajoutent pas mais transforment un groupe d'étudiants en alternants. Très important pour la visibilité de l'IUT dans le paysage régional et local. Une aide importante au financement pédagogique est aussi obtenue par l'apprentissage.
- La réflexion des départements sur de nouvelles formations
- Le soutien des enseignants-chercheurs isolés. Mise à disposition des moyens matériels et du savoir-faire du personnel pour les colloques recherche à visibilité nationale ou internationale.

tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

Place Robert Schuman

BP 4006

76610 Le Havre

www.univ-lehavre.fr

- La réussite des étudiants : IUT le Havre est pilote national dans la réflexion sur les compétences et les nouvelles façons de travailler et d'apprendre.
- L'engagement dans le réseau des IUT

Le directeur est vice président RI du réseau des IUT, président d'EURASHE. Il est le représentant européen de l'enseignement technologique au processus de Bologne. (48 ministres et 4 représentants transversaux dont le directeur) Il évoque les retombées de son travail sur l'IUT du Havre.

Le futur :

La démarche qualité continue avec l'évaluation des formations.

La mise en alternance d'autres départements. (GEA, TC, GEII)

Le travail sur l'engagement des étudiants dans les conseils. : Organisation des élections, formations des étudiants élus.

7 - Évolution du DUT en 180 ECTS

Confirmation par la ministre du passage du DUT à 3 ans à 180 ECTS.

Vote positif de l'AG conjointe ADIUT et UNPIUT (association des présidents) vendredi 15 décembre.

ADIUT et UNPIUT ont redit l'attachement du réseau aux fondamentaux : PPN, statut dérogatoire, diversité de recrutement, etc.

Réflexions en cours : on pourrait faire en troisième année : plus d'alternance, plus de RI, plus de compétences transversales.

Mais les IUT n'existent que pour délivrer le DUT donc on garde ce diplôme (pas de licence de technologie)

Aucune remise ne cause du statut des enseignants.

La question des poursuites d'études se pose. Comment et à quel niveau recruteront les écoles qui actuellement recrutent les DUT Bac+2 ? On ne peut pas savoir actuellement. Mais certaines écoles d'ingénieur commencent à parler de recruter à Bac+3.

Le souci du financement des études peut se poser. Pour les étudiants, le DUT est attractif parce qu'il est une formation diplômante courte qui permet ensuite de décider ou non de poursuivre ses études.

Pour le directeur, il est important de conserver l'excellence de nos formations pour assurer les poursuites d'études.

La question de la place des licences professionnelles se pose également. En l'état des réflexions, certaines pourraient s'intégrer dans le DUT en 3 ans. Pour d'autres ce serait plus difficile.

Resteront les difficultés de locaux, de moyens en personnels. La réforme si elle se fait, se fera à moyens constants.

Aucun arbitrage de la ministre pour l'instant. Il semblerait que la date de la rentrée 2019 soit une date trop proche.

Réunion d'informations au personnel avant les vacances.

8 - Le point sur ParcoursSup, plateforme remplaçant APB

L'information sera faite après la réunion d'information au rectorat. (20 décembre)

Le CFVU a demandé à valider les attendus des formations y compris pour l'IUT.

9 - Questions diverses

Question d'un administrateur : Y aura-t-il un bilan financier des festivités des 50 ans ?

Réponse : Ce bilan n'est pas encore définitif (il y a des factures encore en attente) Pour information, le gala du 8 décembre a réuni environ 1600 personnes.

Question concernant la responsabilité pédagogique de la Licence professionnelle Gestion des entreprises en milieu international (LP GEMI): Pourquoi la personne qui n'a pas été réélue par le CA est-elle toujours à la tête de la LP GEMI ?

Réponse : Le collègue n'est plus responsable du diplôme mais il a été maintenu comme administrateur provisoire pour ne pas décapiter la formation (étudiants, professionnels, etc)

La préoccupation du chef de département GEA porteur de la LP GEMI est que la LP soit toujours administrée. Aucun collègue n'a proposé de reprendre la LP GEMI.

Le directeur informe le CA que le collègue concerné lui a dit qu'il finira l'année scolaire et il passera la main à

tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

Place Robert Schuman

BP 4006

76610 Le Havre

www.univ-lehavre.fr

quelqu'un d'autre.

Un administrateur remarque qu'il est choquant que la personne soit nommée Administrateur Provisoire, alors que le CA avait voté sa non-reconduction à la tête de la Licence.

Réponse : c'est le Président de l'ULHN qui nomme l'Administrateur Provisoire sur proposition du Directeur de l'IUT. Cette nomination a eu lieu en septembre 2017 pour assurer la rentrée des LP avant les votes du CA

La présidente du CA fera appel à candidature pour un vote au prochain CA

Le directeur demandera l'avis du chef de département GEA avant de lancer l'avis à candidature. Le conseil de département GEA donnera un avis avant le vote en CA.